

## Plan protéines végétales : les coopératives agricoles, véritable bras armé de son déploiement dans les territoires

**Pour faire suite aux annonces ce jour, du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, La Coopération Agricole accueille très favorablement la stratégie nationale protéines végétales présentée par le Gouvernement.**

Ce plan protéines est une initiative que La Coopération Agricole appelle de ses vœux depuis longtemps, en l'ayant d'ailleurs inscrit dans sa plateforme de « 30 Mesures d'avenir » comme un des dispositifs essentiels à la restauration de la souveraineté alimentaire.

Plus précisément, La Coopération Agricole note deux avancées majeures et structurantes dans cet engagement de l'Etat :

- L'inscription de la stratégie dans un temps long avec des objectifs à 10 ans, et un palier intermédiaire à 3 ans, qui permet de donner de la visibilité aux opérateurs et qui leur permettra de construire des dispositifs résilients ;
- L'accompagnement financier de 100 millions d'euros, moyen indispensable pour concrétiser les projets des coopératives, tant en matière de structurations de filière que d'amélioration de l'autonomie fourragère des élevages.

Déjà pleinement investies, les coopératives se mobilisent pour développer la production de protéines végétales et renforcer le lien animal-végétal sur les territoires : au total 33 projets, portés par 28 opérateurs, ont été recensés par La Coopération Agricole, pour un montant d'investissements de plus de 140 millions d'euros et un besoin d'accompagnement financier estimé à 65 millions d'euros.<sup>1</sup>

Le plan présenté ce jour est un levier indispensable pour la mise en œuvre de ces différents projets, susceptibles d'être partiellement ou totalement opérationnels sous 24 mois, en offrant aux opérateurs la capacité à investir rapidement. Par leur montant, ces subventions auront un indubitable effet accélérateur dans le déploiement de ces projets. Ce plan offre également aux filières, des moyens supplémentaires de tenir les engagements qu'elles ont pris en matière, notamment, de lutte contre la déforestation importée, de réduction de leur empreinte carbone ou encore de restauration de la souveraineté alimentaire.

Dans la perspective du déploiement de ce plan, La Coopération Agricole souligne deux points de vigilance absolue :

- S'inscrire dans une logique de flux tirés, en s'assurant de répondre aux demandes des différents marchés, seule voie possible pour garantir la compétitivité de nos filières et nos productions, notamment face aux importations ;
- Pousser cette stratégie au niveau européen (volonté affichée par le Gouvernement), notamment au travers des outils de la PAC, afin de s'organiser collectivement entre Etats membres pour éviter les distorsions de concurrence.

<sup>1</sup> Enquête réalisée en août 2020 auprès de l'ensemble des coopératives des filières concernées

« Fortes de leur maîtrise de l'ensemble de la chaîne alimentaire, les coopératives agricoles et agroalimentaires sont le véritable bras armé du déploiement du plan protéines dans les territoires. Pour assurer la pérennité de nos exploitations et de nos filières, il est indispensable de donner aux coopératives les moyens d'investir : cette stratégie protéines végétales le permet enfin et nous nous en réjouissons. Nous serons évidemment vigilants dans la suite du processus, afin de nous assurer de la bonne adéquation avec nos enjeux de compétitivité dans un marché ouvert, condition essentielle à notre souveraineté alimentaire. », **déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.**

### Contacts presse

**Guillaume Le Hoan**  
07 62 68 33 63  
glehoan@lacoopagri.coop

**Hortense Grégoire :**  
hortense.gregoire@pressario.fr

**Gypsie Bloch :**  
gypsie@pressario.fr

### La Coopération Agricole en bref

**Président :** Dominique Chargé  
**Directrice Générale :** Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

### La Coopération Agricole en chiffres

**2 300**

entreprises coopératives  
(coopératives, unions et  
sica) + 12 260 CUMA

**85,4**

milliards d'euros de chiffre  
d'affaires global (hors unions  
de commercialisation)

Plus de **190 000**  
salariés (filiales incluses)

**3/4**

des agriculteurs adhèrent  
à au moins 1 coopérative

**40 %**

du chiffre d'affaires de  
l'agroalimentaire français

**93 %**

des entreprises coopéra-  
tives sont des PME ou TPE

